



Plan Local d'Urbanisme

Plan de détail du bourg  
Echelle 1/5000e

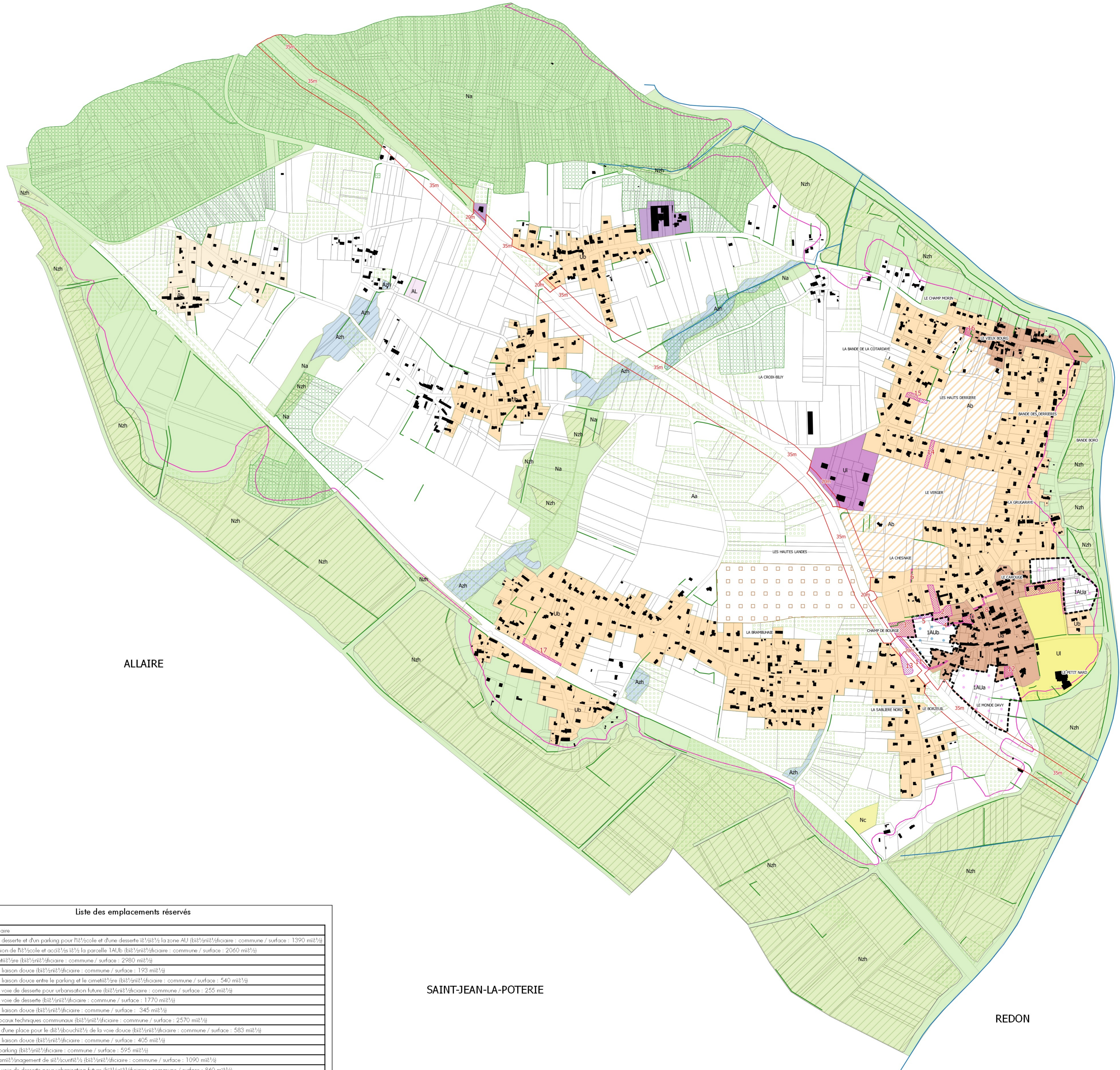
SAINT-VINCENT-SUR-OUST

BAIN-SUR-OUST

Révision du POS prescrite le 10 mai 2007.  
Projet de PLU arrêté par la délibération du Conseil Municipal en date du 8 octobre 2013.  
PLU approuvé par la délibération du Conseil Municipal en date du 24 février 2015.  
Modification n°1 du PLU approuvée en date du 13 décembre 2016.  
Déclaration de projet valant mise en compatibilité n°1 par la délibération du Conseil Municipal en date du 11 juin 2019  
Révision allégée n°1 approuvée le 6 juillet 2021  
Révision allégée n°2 approuvée le 6 juillet 2021

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 6 juillet 2021

- 1AUa : extension à vocation d'habitat
- 1AUb : extension à vocation d'habitat et hébergement projet intergénérationnel
- Aa : zone agricole
- Ab : zone agricole inconstructible
- Ah (STECAL) : hameau constructible
- Ai (STECAL) : zone d'activités artisanales
- AL (STECAL) : hébergement de plein air
- Azh : préservation des zones humides
- Na : zone naturelle de protection
- Nc : zone de carrière
- Nzh : préservation des zones humides
- Ua : centre urbain traditionnel soumis au permis de démolir
- Ub : zone urbaine d'extension de l'habitat
- Ui : zone d'activités artisanales
- Uj : zone urbaine de loisirs
- Limite du PPRI
- Bâti soumis au changement de destination
- Bâti ancien à préserver en tant qu'élément du paysage
- Haies à préserver en tant qu'élément du paysage
- Cours d'eau inventoriés dans le cadre de l'inventaire des cours d'eau
- Site archéologique : occupation La Brambohaie
- Espaces boisés classés au titre de l'article L.130-1 du CU
- Emplacements réservés
- Boiselements à préserver en tant qu'élément du paysage
- Marge de recul liée aux routes départementales
- Secteur soumis à OAP



Liste des emplacements réservés	
N°	Nature et bénéficiaire
01	Création d'une desserte et d'un parking pour l'école et d'une desserte dans la zone AL (bénéficiaire : commune / surface : 1390 m <sup>2</sup> )
02	Accès/as et extension de l'école et accès/as à la parcelle 1AUb (bénéficiaire : commune / surface : 2060 m <sup>2</sup> )
03	Extension du cimetière (bénéficiaire : commune / surface : 2980 m <sup>2</sup> )
04	Création d'une liaison douce (bénéficiaire : commune / surface : 193 m <sup>2</sup> )
05	Création d'une liaison douce entre le parking et le cimetière (bénéficiaire : commune / surface : 540 m <sup>2</sup> )
06	Création d'une voie de desserte pour urbanisation future (bénéficiaire : commune / surface : 255 m <sup>2</sup> )
07	Création d'une voie de desserte (bénéficiaire : commune / surface : 1770 m <sup>2</sup> )
08	Création d'une liaison douce (bénéficiaire : commune / surface : 345 m <sup>2</sup> )
09	Implantation de locaux techniques communaux (bénéficiaire : commune / surface : 2570 m <sup>2</sup> )
10	Aménagement d'une place pour le débouché de la voie douce (bénéficiaire : commune / surface : 583 m <sup>2</sup> )
11	Création d'une liaison douce (bénéficiaire : commune / surface : 405 m <sup>2</sup> )
12	Création d'un parking (bénéficiaire : commune / surface : 595 m <sup>2</sup> )
13	Création d'un aménagement de desserte (bénéficiaire : commune / surface : 1090 m <sup>2</sup> )
14	Création d'une voie de desserte pour urbanisation future (bénéficiaire : commune / surface : 860 m <sup>2</sup> )
15	Création d'une voie de desserte pour urbanisation future (bénéficiaire : commune / surface : 540 m <sup>2</sup> )
16	Création d'une voie de desserte pour urbanisation future (bénéficiaire : commune / surface : 410 m <sup>2</sup> )
17	Création d'une liaison douce (bénéficiaire : commune / surface : 460 m <sup>2</sup> )

SAINT-JEAN-LA-POTERIE

REDON